

Communiqué de presse

Paris, 6 mai 2011

**6^{ème} édition du Colloque du Conseil scientifique de l'AMF organisé conjointement avec la CRE :
« La financiarisation des marchés de matières premières : quels enjeux pour les régulateurs »**

Aujourd'hui s'est tenue, à Paris, la 6^{ème} édition du colloque du Conseil scientifique de l'AMF organisé conjointement avec la CRE sur le thème « La financiarisation des marchés de matières premières : quels enjeux pour les régulateurs ».

Dans le cadre de cette conférence, Jean-Pierre Jouyet, président de l'Autorité des marchés financiers a déclaré : « *Ma profonde conviction c'est que tous les acteurs de ces marchés, du producteur au consommateur final, en passant par les intermédiaires financiers et les négociants, ont intérêt à l'existence de marchés à terme bien organisés. Ma seconde conviction c'est que nous devons à tout prix encourager la constitution de marchés et d'infrastructures de marchés nationaux ou régionaux* » et d'ajouter : « *Mais ma troisième conviction, c'est que ces marchés doivent être régulés. Les risques induits par le « laisser faire » seraient trop grands et ils ne seraient pas uniquement de nature économique* » et de rappeler que pour répondre à ces risques : « *deux conditions impérieuses doivent être remplies : la mise en place des structures de régulation des marchés physiques si possible au niveau européen et l'application la plus large possible du cadre de régulation décidé, afin d'éviter tout arbitrage réglementaire* ».

Philippe de Ladoucette, président de la Commission de régulation de l'énergie, a de son côté également tenu à souligner que : « *Les fondamentaux physiques sont déterminants pour les marchés de matières premières. Les cadres de régulation envisagés pour ces marchés doivent dès lors prendre en compte cette spécificité. L'encadrement des acteurs sur ces marchés doit également être adapté en fonction de la nature de leur activité* ».

Le colloque, qui a bénéficié de l'expertise de personnalités françaises et étrangères issues du monde académique, des régulateurs et de l'industrie, s'est articulé autour de deux sessions :

- la première dédiée à la financiarisation des marchés de matières premières ;
- la seconde consacrée à la problématique de la régulation des marchés de matières premières.

Enfin, la table ronde conclusive s'est attachée à traiter la question de la portée de la régulation des marchés de matières premières.

Pour rappel :

Le Conseil scientifique de l'AMF est composé de 23 personnalités issues du monde académique et financier. Largement ouvert sur l'international, par la présence de chercheurs étrangers de renommée mondiale, le Conseil scientifique a une triple vocation :

- améliorer l'information du régulateur sur les réflexions académiques en cours dans le domaine financier ;
- identifier les évolutions susceptibles d'avoir un impact sur les champs d'activité de l'AMF ;
- initier des travaux de recherche en lien avec les préoccupations du régulateur.

Pour plus d'information sur :

- le programme du colloque 2011 : http://www.amf-france.org/documents/general/9926_1.pdf
- les présentations : http://www.amf-france.org/documents/general/9956_1.pdf
- le Conseil scientifique : www.amf-france.org rubrique Présentation > Conseil scientifique > Présentation http://www.amf-france.org/affiche_page.asp?urldoc=conseil_scientifique.htm&lang=fr&Id_Tab=0

Sources :

Service de la communication de l'AMF – Barbara Frugier – Tél. : +33 (0)1 53 45 60 39 ou +33 (0)1 53 45 60 28

Direction de la communication de la CRE – Anne Monteil – Tél. : +33 (0)1 44 50 41 77